



FLASH INFO

Réunion de conseil du 23 Juin 2025

● **Projet de cession du Manoir de Bouvry**

M. Le Maire informe le conseil municipal de l'état d'avancement des échanges entre la municipalité et l'acquéreur potentiel de cette propriété. L'acquéreur nous a transmis son dernier projet amendé des remarques émises précédemment par la commune. Le conseil municipal constate un projet de qualité qui a évolué dans le bon sens pour la commune. Une résidence sénior avec tous les services pour les résidents, un hôtel, un petit commerce, des équipements sportifs qui pourront être accessibles aux Gaucielois, des terrains d'une surface de 500m² par logement, des stationnements en nombre, un nombre de constructions limité à une centaine par rapport au deux cent prévues sur le projet initial. Beaucoup de points restent à valider, le changement de classement dans le PLUihD, la construction des réseaux et un point important reste à étudier, la voirie d'accès devra être conçue de manière à ne pas générer de trafic dans notre centre bourg, donc par la RD 57.

Le conseil souhaite que le futur acquéreur vienne présenter son projet amendé lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

● **Projet aménagement ancien local technique**

Le conseil municipal procède au choix de l'architecte qui va être chargé de l'étude et du suivi de ce chantier. Après étude des propositions, le conseil décide à l'unanimité de retenir la proposition du cabinet Béatrice Berlioz. L'objectif est de valider et chiffrer le projet pour déposer le dossier de subvention en fin d'année.

● **Projet aménagement de la cour de l'école**

M. Le Maire présente l'avant-projet de réaménagement de la cour d'école conçu par notre assistance à maîtrise d'ouvrage. Le conseil municipal amende le projet et demande qu'une nouvelle version soit présentée et chiffrée en septembre prochain pour monter le dossier de subvention.

● Point finances

M. Le Maire présente l'état de nos comptes de mi année budgétaire. Coté investissement de petites modifications sont à faire sans incidence sur l'équilibre de ce budget pour financer le surcoût lié à la défense incendie et l'alarme de notre local technique. Coté fonctionnement, les comptes sont conformes aux prévisions budgétaires.

● Transfert compétence petite enfance

Le conseil municipal valide à l'unanimité la délibération de transfert d'autorité organisatrice de la compétence petite enfance à EPN.

● Divers

- Le SIEGE (syndicat intercommunal de l'électricité et du gaz de l'Eure) demande aux communes l'inscription de leurs souhaits pour les travaux à prévoir l'an prochain, la commune souhaite poursuivre le remplacement des ampoules de notre éclairage public par ampoules LED et demande l'inscription d'une tranche de travaux
- Alarme de notre local technique communal, le conseil municipal décide de demander un complément d'information technique sur les types de technique (filaire ou radio) car selon la technique utilisée le prix est différent. Le choix se portera sur la technique appropriée à ce type d'installation.
- Le devis de réfection de notre court de tennis est accepté à l'unanimité
- Le conseil municipal valide le repas proposé le 14 juillet aux habitants
- Le conseil municipal valide également la fête du pain organisée le dimanche 21 septembre avec un apéritif champêtre organisé à Cerisey avec la participation et animation des habitants du hameau.

INFORMATIONS



- Rappel un arrêté municipal interdit le stationnement des véhicules rue de la Mairie et rue de Reully pendant la période des moissons, 14 juillet au 15 août.

BONNES VACANCES



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Durant le mois de juillet et août
La mairie sera fermée le samedi matin
du 05 juillet inclus au samedi 30 août
Les permanences du mardi et jeudi seront toujours assurées